



MAIRIE DE BEAUCHAMPS

1 rue de la Mairie 80770 BEAUCHAMPS

Tél. 03 22 26 13 11

Email : contact@beauchamps.fr - Site : www.beauchamps.fr

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Madame, Monsieur,

Vous bénéficiez du service de collecte des déchets végétaux à domicile.
Il est indispensable de rappeler les règles de bon fonctionnement de celui-ci.

Règlement sur la collecte des déchets végétaux :

Collecte limitée à 3 sacs de 30 litres et 2 fagots ficelés de moins d'1 mètre de long avec des branches d'un diamètre inférieur à 5 cm, par passage et par foyer.
Le poids d'un sac ne doit pas excéder 15 Kg.

Quels sont les déchets végétaux acceptés ?



**tontes
de gazon**



**petits
branchages**



**feuilles,
taille de
végétaux**



**plantes,
végétaux
flétris**

Aucun déchet vert produit par une entreprise ou un artisan ne sera collecté par les services de la commune.

Je sais pouvoir compter sur votre implication.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire, Jean-Charles VITAUX